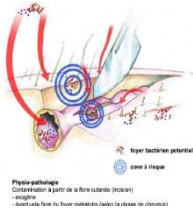


Critère n°2.3-15 : Les équipes des secteurs interventionnels maîtrisent le risque infectieux en respectant les bonnes pratiques per-opératoires.

PEROP



<p>Crit.2.3-15-ee02-TCI : Avant l'acte interventionnel, l'équipe applique les protocoles de préparation du patient selon la spécialité (activité d'endoscopie incluse).</p>	<p>3-Traceur ciblé - Prévention des IAS</p>	<p>Professionnels</p>
<p>Crit.2.3-15-ee03-TCI : L'équipe évalue ses pratiques en matière de précautions standard d'hygiène adaptées au bloc opératoire et aux actes interventionnels en s'appuyant sur le référent en hygiène du service et/ou l'équipe opérationnelle d'hygiène.</p>	<p>3-Traceur ciblé - Prévention des IAS</p>	<p>Professionnels</p>
<p>Crit.2.3-15-ee04-OBS : L'équipe porte une coiffe, un masque à usage médical et une tenue (tunique, pantalon, chaussures étanches) strictement dédiée au bloc opératoire.</p>	<p>4-Observation</p>	<p>Observations</p>
<p>Crit.2.3-15-ee05-OBS : L'équipe ne porte pas le masque en collier autour du cou, une barbe non protégée, des bijoux aux mains et/ou aux poignets, une tenue non dédiée au bloc.</p>	<p>4-Observation</p>	<p>Observations</p>

Critère n°2.3-12 : Les équipes maîtrisent les bonnes pratiques d'antibioprophylaxie liées aux actes invasifs.

ATB PRO



<p>Crit.2.3-12-ee01-TCI : L'équipe applique les bonnes pratiques d'antibioprophylaxie.</p>	<p>3-Traceur ciblé - Prévention des IAS</p>	<p>Professionnels</p>
<p>Crit.2.3-12-ee02-TCI : Tous les secteurs disposent de protocoles d'antibioprophylaxie adaptés à chaque chirurgie et acte interventionnel, respectant les recommandations de bonnes pratiques les plus récentes.</p>	<p>3-Traceur ciblé - Prévention des IAS</p>	<p>Professionnels</p>
<p>Crit.2.3-12-ee03-TCI : La prescription d'antibioprophylaxie utile est systématiquement réalisée dès la consultation préanesthésique ou préopératoire et est tracée dans le dossier du patient, et elle est vérifiée lors de la checklist.</p>	<p>3-Traceur ciblé - Prévention des IAS</p>	<p>Professionnels</p>
<p>Crit.2.3-12-ee04-TCI : Le moment et la durée de l'antibioprophylaxie sont respectés.</p>	<p>3-Traceur ciblé - Prévention des IAS</p>	<p>Professionnels</p>
<p>Crit.2.3-12-ee05-TCI : L'équipe évalue ses pratiques en matière d'antibioprophylaxie en s'appuyant sur le référent antibiotique de l'établissement et l'équipe opérationnelle d'hygiène, et des actions d'amélioration sont engagées. Ce point doit faire l'objet d'une vérification ultime lors de la checklist. Si il est constaté des dysfonctionnements de la réalisation de l'antibioprophylaxie, un plan d'action est mis en place allant jusqu'à la vérification formelle de ce point à l'occasion de la checklist.</p>	<p>3-Traceur ciblé - Prévention des IAS</p>	<p>Professionnels</p>